



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 02 JUILLET 2018

Date de la convocation : 15 juin 2018

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Serge BAUDY (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Madame Anne Laure FABRE NADLER (Titulaire), Madame Michelle LACOSTE (Titulaire), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (Titulaire), Madame Isabelle DEXPERT (Suppléant), Madame Isabelle HARDY (Suppléant), Monsieur Sébastien SAINT PASTEUR (Suppléant).

**DÉLIBÉRATION N°180702_010
MODIFICATION DES STATUTS**

DÉLIBÉRATION N°180702_010 MODIFICATION DES STATUTS

Vu les statuts de Gironde Numérique qui ont été établis à l'origine du Syndicat Mixte.

Considérant que ces statuts ont évolué fin 2010 afin de permettre la mise en œuvre de l'activité des Services Numériques mutualisés.

Considérant le caractère facultatif d'adhésion aux Services Numériques

Considérant que la clarté des statuts est un élément indispensable à la lisibilité ainsi qu'à la transparence des activités menées par le Syndicat.

Considérant le développement grandissant des usages numériques et le besoin d'assurer une activité d'ingénierie numérique bénéficiant à l'ensemble de ses membres.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver la modification des statuts tels que visés ci-dessus
- M'autoriser à effectuer les démarches administratives nécessaires

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 02 juillet 2018

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

Annexe : projet de statuts